

Décision portant nomination du jury d'admission de l'examen professionnalisé réservé d'assistants ingénieurs, branche d'activité professionnelle J (gestion et pilotage), emploi-type Assistant-e en gestion financière et comptable, ouvert au titre de l'affectataire AGENCE NATIONALE DE LA RECHERCHE, session 2019

Le Président Directeur Général de l'Agence Nationale de la Recherche,

Vu le décret n°85-1534 du 31 décembre 1985 modifié fixant les dispositions statutaires applicables aux ingénieurs et aux personnels techniques et administratifs de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu le décret n° 2013-485 du 10 juin 2013 relatif à l'ouverture des recrutements réservés pour l'accès aux corps de fonctionnaires de l'Etat des catégories A, B et C relevant du ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche en application de la loi n° 2012-347 du 12 mars 2012 relative à l'accès à l'emploi titulaire et à l'amélioration des conditions d'emploi des agents contractuels dans la fonction publique, à la lutte contre les discriminations et portant diverses dispositions relatives à la fonction publique, et modifiant le décret n° 2012-571 du 24 avril 2012 relatif aux comités d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail dans les établissements publics d'enseignement supérieur relevant du ministre chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 11 juin 2013 fixant les règles d'organisation générale, la composition des jurys et la nature des épreuves des recrutements réservés pour l'accès à certains corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation ;

Vu l'arrêté du 18 mars 2019 autorisant au titre de l'année 2019 l'ouverture d'examens professionnalisés réservés pour le recrutement d'assistants ingénieurs,

DÉCIDE :

Article 1^{er} : Sont nommés membres du jury d'admission de l'examen professionnalisé réservé d'assistants ingénieurs dans la branche d'activité professionnelle J (gestion et pilotage), emploi-type Assistant-e en gestion financière et comptable, ouvert au titre de l'affectataire AGENCE NATIONALE DE LA RECHERCHE, au titre de l'année 2019 :

Monsieur TERRAL Philippe, directeur des ressources humaines, président, Agence nationale de la recherche, Paris.

Madame ARTHEMISE Aurore, ingénieur d'études - classe normale, vice-présidente, Agence nationale de la recherche, Paris.

Monsieur AZOULAY Laurent, inspecteur divisionnaire des finances publiques - hors classe, expert, Agence de la Biomedecine, Saint-Denis.

Madame DEMANGEL Carine, ingénieur d'études - classe normale, Agence nationale de la recherche, Paris.

Madame FRENOT Léa, responsable de l'unité d'expertise de gestion prévisionnelle des ressources humaines, Institut national du Sport, de l'Expertise et de L, Paris.

Monsieur SERRE Jean-François, adjoint au directeur des ressources humaines, suppléant, Agence nationale de la recherche, Paris.

Article 2 : En cas d'empêchement du président désigné, la présidence sera assurée par la vice-présidente désignée.

Fait à Paris, le 25 septembre 2019

Le Président Directeur Général


Thierry DAMERVAL